

Metz, le 15 mai 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
BP 30352
Rue Georges Ditsch
57125 Thionville

OBJET : Mise en place d'un traitement tertiaire à la station d'épuration de Thionville pour l'utilisation des eaux usées traitées -Porter à connaissance – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00221

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par la communauté d'agglomération Portes de France Thionville pour la mise en place d'un traitement tertiaire à la station d'épuration de Thionville pour l'utilisation des eaux usées traitées sur votre commune, est recevable.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la communauté d'agglomération Portes de France Thionville valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN